

Bienvenue à Saint-Pons-la-Calm

C'est avec le plus grand plaisir que nous vous accueillons dans notre joli petit village, où votre tranquillité sera à peine troublée par les cloches du village, le chant du coq, le ronronnement d'un tracteur au petit matin, l'écho de quelques animaux domestiques et le klaxon du boulanger qui le dimanche matin à 9 heures, signale son passage... bref quelques petites nuisances qui font partie de la vie d'un village de 480 habitants, mais que vous finirez par apprécier si ce n'est déjà fait...

Nous disposons d'un parc de jeux pour enfants de belle qualité ainsi que d'un terrain de tennis communal et plus récemment d'un marché hebdomadaire dénommé "L'emporté du Vendredi"...

Notre village fait partie de l'Agglomération du Gard Rhodanien et, dans un rayon de 7 km vous trouverez tous les commerces et services dont vous pourriez avoir besoin...

Si calme soit il, notre village se doit d'avoir une vie associative soutenue et nous comptons sur vous pour apporter vos idées, votre énergie et votre engagement ; en effet, grâce à nos nombreuses associations, vous pourrez apporter votre pierre à l'édifice de la vie de la commune et nous pourrons partager nos connaissances et notre expérience ; vous êtes les bienvenus parmi les Saint-Ponais et les Saint-Ponaises et nous comptons sur vous pour que SAINT PONS VIVE !...

Le maire
Jean ROCHE

Sommaire

Saint-Pons en chiffres	p 2
Conseil municipal et Mairie	p 4
Agglomération du Gard Rhodanien	p 6
Informations pratiques	p 7

SAINT-PONS EN CHIFFRES

SAINT-PONS-LA-CALM 30330 - Numéro INSEE : 30292

DOMAINE	SPECIFICATION	DONNÉES	OBSERVATIONS
---------	---------------	---------	--------------

Distances	longueur max. (nord-sud)	6 km	du ruisseau de Pépin à la Veyre
	largeur max. (est-ouest)	3 km	
	largeur minimum	300 m	à l'ancienne gare
Altitudes	maximum	288 m	La Gardie (point le plus haut du Gard Rhodanien)
	minimum	85 m	limite Est au niveau D5
	village	135 m	ancien reposoir d'eau
Superficie	totale	637 ha	
	bois	162 ha	total 235 ha soit 1/4 (de la superficie totale)
	landes	73 ha	
	cultures	363 ha	soit plus de 1/2
	communaux	182 ha	soit 28%

Cultures	terres	82 ha	
	vignes	257 ha	production moyenne 20 000 hecto dont 2/3 en AOC
	vergers	13 ha	marché aux asperges & cerises
Population	recensée	433 hab.	Source INSEE. 2016
	Moins de 15 ans	73 hab.	16,9 % de la population INSEE. 2016
	15 - 29 ans	63 hab.	14,5 % de la population INSEE. 2016
	30 - 44 ans	79 hab.	18,2 % de la population INSEE. 2016
	45 - 59 ans	108 hab.	24,9 % de la population INSEE. 2016
	60 - 74 ans	64 hab.	14,8 % de la population INSEE. 2016
	75 ans et plus	46 hab.	10,2 % de la population INSEE. 2016
	Actifs ayant un emploi	64,9%	Source INSEE. 2016
	Chômeurs	13,3%	Source INSEE. 2016
	Retraités	8,6%	Source INSEE. 2016
	Élèves, étudiants	6,5%	Source INSEE. 2016
	Autres inactifs	6,8%	Source INSEE. 2016

Habitations	résidences principales	196	Source INSEE. 2016
	résidences secondaires	19	Source INSEE. 2016
	Logements vacants	26	Source INSEE. 2016

LA VIE DE LA COMMUNE

Composition du conseil municipal (élections du 15 mars 2020)

Maire
premier adjoint
deuxième adjoint
troisième adjoint
conseillers

Jean ROCHE
 Jean-Marie LAURENS
 Patrick REMUSAT
 Véronique LAMBLARD
 Delphine BONDON
 Clarisse FEUILLADE
 Marie LEGAL
 Jean-Paul CHARDON
 Pascal FABRIGOULE
 Olivier LAMBLARD
 Christophe LOVERA

COMMISSIONS COMMUNALES	
<i>Action sociale CCAS</i>	Delphine BONDON, Marie LEGAL, Clarisse FEUILLADE Jean ROCHE
<i>Biens communaux Salles-cimetière Espaces verts/aire de jeux</i>	Jean ROCHE, Jean-Marie LAURENS, Christophe LOVERA, Patrick REMUSAT
<i>Communication</i>	Marie LEGAL, Clarisse FEUILLADE, Patrick REMUSAT, Jean ROCHE.
<i>Culture-associations bibliothèque</i>	Marie LEGAL, Clarisse FEUILLADE, Patrick REMUSAT
<i>Economie-tourisme marché communal</i>	Christophe LOVERA, Jean-Marie LAURENS, Clarisse FEUILLADE
<i>Finances-budget fiscalité</i>	Véronique LAMBLARD, Jean-Marie LAURENS, Jean ROCHE, Clarisse FEUILLADE
<i>Réseaux AEP, EU, EP, électricité, télécom.</i>	Patrick REMUSAT, Jean ROCHE, Pascal FABRIGOULE, Jean-Marie LAURENS, Jean-Paul CHARDON. Christophe LOVERA, Olivier LAMBLARD
<i>Urbanisme-PLU</i>	Véronique LAMBLARD, Jean-Marie LAURENS, Jean ROCHE Marie LEGAL, Patrick REMUSAT, Christophe LOVERA, Olivier LAMBLARD
<i>Voirie-espaces verts Aire de jeux</i>	Christophe LOVERA, Pascal FABRIGOULE, Jean-Marie LAURENS, Jean ROCHE
<i>Appels d'offres</i>	Véronique LAMBLARD, Jean-Marie LAURENS, Jean ROCHE Christophe LOVERA, Clarisse FEUILLADE, Patrick REMUSAT

DELEGATIONS			
domaines	abréviation		titulaires
Communauté d'agglomération du Gard rhodanien	CAGR	Délégué	Jean-Marie LAURENS
		Suppléant	Jean ROCHE
syndicat mixte d'aménagement du bassin versant de la Cèze	AB Cèze	Délégué	Patrick REMUSAT
		Suppléant	Olivier LAMBLARD
Syndicat Intercommunal d'Information Géographique	SIIG	Délégué	Patrick REMUSAT
		Suppléant	Olivier LAMBLARD
correspondant défense		Délégué	Patrick REMUSAT
		Suppléant	Jean ROCHE
Syndicat Mixte d'Électrification du Gard	SMEG	Délégué	Jean ROCHE
		Suppléant	Patrick REMUSAT
Syndicat intercommunal de regroupement pédagogique	SIRP	Délégués	Delphine BONDON, Jean ROCHE, Clarisse FEUILLADE, Véronique LAMBLARD, Jean-Marie LAURENS
Bois communaux Office national des forêts SIVU de l'Yeuseraie	ONF	Délégué	Patrick REMUSAT
	SIVU	Suppléante	Marie LEGAL
Risques majeurs		Délégué	Patrick REMUSAT,
		Suppléants	Jean-Marie LAURENS Clarisse FEUILLADE
Maison de l'eau	DECI	Délégué	Jean ROCHE
		Suppléant	Patrick REMUSAT
Commission locale d'information	CLI	Délégué	Patrick REMUSAT

LA MAIRIE

Ouverture	<i>lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 08H00 à 12h00 après-midi sur rendez-vous uniquement</i>	
Coordonnées	Téléphone télécopie adresse postale mél site communal	04 66 82 01 72 04 66 82 09 08 3 rue de la Mairie - 30330 Saint-Pons-la-Calm communesaintponslacalm@orange.fr www.saint-pons-la-calm.fr
Personnel municipal	secrétaire de mairie agent technique agent d'entretien agent postal	Hélène PALISSE Simon MARTIN Véronique CASTEUR Marie-Christine AUDIBERT

Un registre (main courante) est à la disposition du public pour toutes les questions, demandes ou observations relevant de la compétence de la mairie.

L'ordre du jour et le procès-verbal des réunions du Conseil municipal ainsi que les arrêtés du maire et les analyses d'eau mensuelles, sont affichés au panneau devant la mairie.

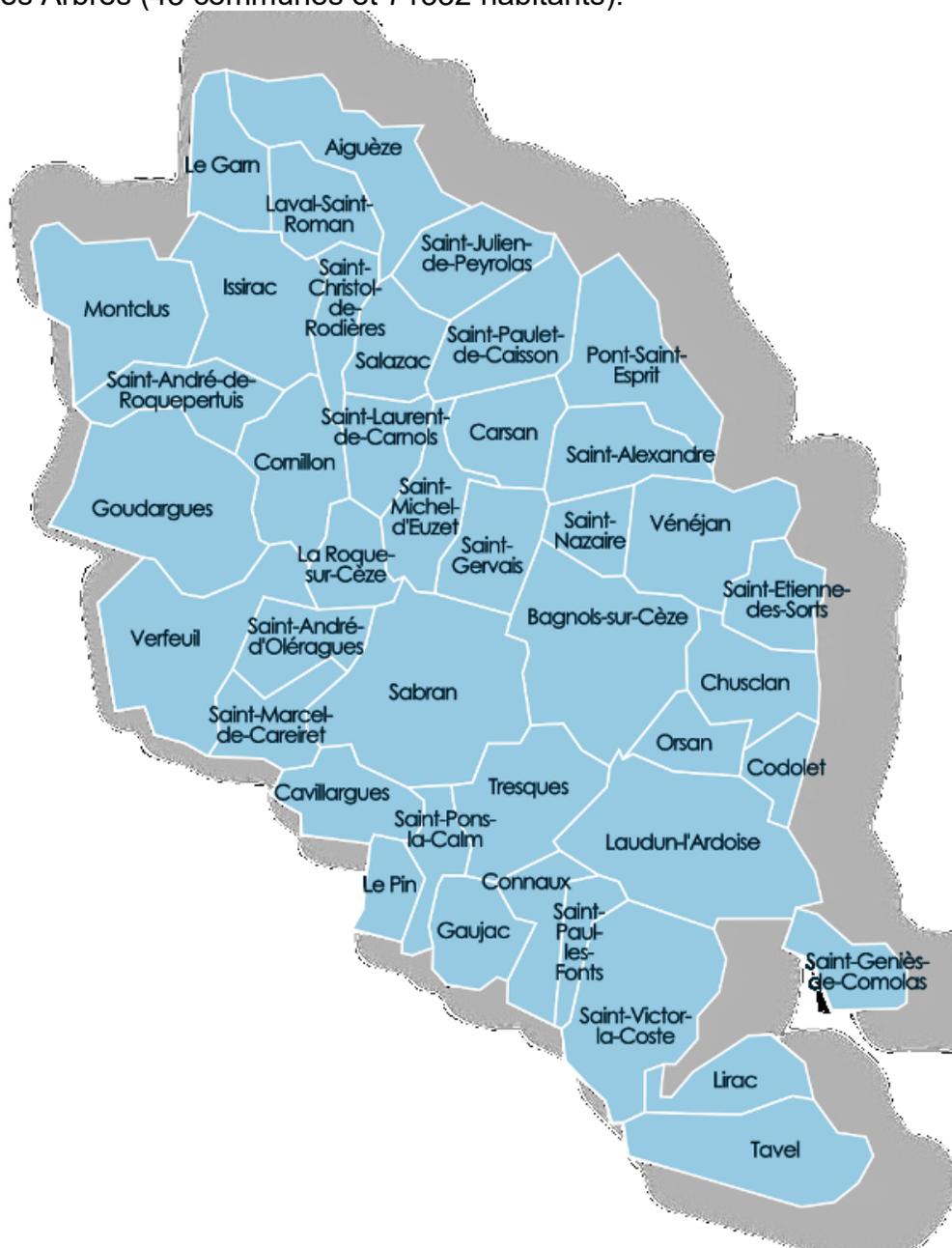


En cas de problème majeur durant les heures et jours de fermeture : contacter le maire ou l'adjoint de permanence (tour de service et coordonnées téléphoniques sur le panneau d'affichage devant la mairie).



Agglomération du Gard rhodanien

Créée en 2013, la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien est issue de la fusion de cinq Communautés de communes (Rhône-Cèze-Languedoc, Cèze Sud, Valcèzard, Val de Tave et Garrigues Actives), mais également de l'extension à trois communes, Lirac, Tavel et Issirac. Cette agglomération est effective depuis le 1er janvier 2013. Depuis janvier 2017, elle intègre la commune de St Laurent des Arbres (43 communes et 71332 habitants).



<https://www.gardrhodanien.fr/>

Communauté d'agglomération du Gard rhodanien
1717, Route Avignon - 30200 Bagnols-sur-Cèze
Tél : 04 66 79 01 02 // Fax : 04 66 79 33 50

INFORMATIONS PRATIQUES

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS peut vous fournir aide et conseils. Il intervient notamment sur le champ de l'accompagnement des personnes âgées (autonomie, téléalarme) et l'aide aux foyers en difficultés financières (transport solidaire, épicerie solidaire, contact assistante sociale...).

Contacts :

Delphine BONDON : 06 33 12 43 33

Clarisse FEUILLADE : 06 22 45 59 64

Marie LEGAL : 06 13 83 90 56

ASSISTANTES MATERNELLES

Pas d'assistante maternelle répertoriée

AIRE DE JEUX

Une aire de jeux réservée aux enfants et adolescents de moins de 14 ans est aménagée au nord du village près de l'ancien stade. Elle comporte aussi un terrain de tennis, une piste de skate-park, appareils de musculation pour adulte et un point d'eau potable.

ANIMAUX ERRANTS

Propriétaires de chats et de chiens, merci de bien respecter [la réglementation](#).

Pour les propriétaires de chat, mâle ou femelle, merci de bien vouloir faire le nécessaire pour gérer au mieux la reproduction de vos animaux, afin d'éviter que des animaux errent sans maître sur la commune. Pour les propriétaires de chiens qui ne sont pas attachés et qui ne sont pas dans un terrain clos, il est nécessaire que ces animaux restent sous la garde de leur maître.

Il est rappelé à toutes fins utiles que la commune de St Pons a passé contrat avec la SACPA (Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal) de Vallérargues qui est habilitée à capturer les animaux errants sur le territoire de la commune, ayant un propriétaire ou non. La récupération par son propriétaire d'un animal mis en fourrière est payante.

Pour le bien-être de tous, il est important que les règles soient respectées.

ART, ARTISANAT, COMMERCE

DOMMAINE FONDS	PERSONNE	LIEU	COORDONNÉES
Atelier Vincent-Furic (peinture, sculpture, décoration)	Claire VINCENT	12 rue de la Magnanerie	04 66 82 04 44 davincen@wanadoo.fr
Artiste Céramiste	Isabelle GAVILAN	8 rue de la Magnanerie Expo permanente sur rendez-vous	06 81 63 82 01 www.isabellegavillan.com gavillan.isabelle@laposte.net
Corinne Coiffure	Corinne MENDRE	Coiffure à domicile	06 29 62 54 06
Ferronnerie serrurerie	Nicolas DIAZ	5 place du Marché	06 72 62 13 37
	Guillaume FASAN	29 Rue de la Gare	06 32 34 65 89 guillaume.fasan@outlook.fr
Maçonnerie	Francis PESENTI	119 rue du Frigoulas	04 66 82 93 43 pesenti.f@orange.fr
	Jérôme LEGOFF	66 chemin de la Combe	04 66 39 81 27 legoffjerome@orange.fr
Métaux, soudure	SAS MILESI Soudure	ZA de Sarcin Connaux	06 10 55 64 23 06 25 42 42 58 04 66 82 95 09
Ambulance VSL, taxi	ATA	lieu de stationnement St PONS la CALM	04 66 79 81 75
	Taxi Franck	lieu de stationnement TRESQUES	06 20 58 06 90
Scrapbooking	Mme Eugénie GUIMARAES	Chemin du Pujol	06 82 22 38 51 kinderpas@yahoo.fr
vêtements pour handicapés - HABICAP	Mme BAUZON	Parc d'activités de Bernon, Route M. Ledrappier 30330 TRESQUES	04 66 39 52 81 habicap@wanadoo.fr

ASSOCIATIONS

Les salles aménagées au rez-de-chaussée du château sont mises à la disposition des associations. Réservation à déposer au secrétariat de la mairie.

Amicale de la chasse

Président Gérald BORRELY
Contact tél 04 66 82 94 04

Association des parents d'élèves " les P'tites canailles "

Parents des élèves des classes du regroupement pédagogique de Le Pin et de Saint-Pons-la-Calm

Présidente Anne-Laure MARTIN LHUISSIER
Contact tél 06 24 61 10 09

Association Saint-Pons Patrimoine (ASPP)

Découverte, préservation et mise en valeur du patrimoine naturel, culturel, architectural de la commune

Président Patrick REMUSAT
Contact tél. 04 66 82 43 86 / 06 70 39 92 96 bureau.aspp@gmail.com

Club des aînés " Lou caleou de Tave "

Rencontres, sorties et voyages

Présidente Nicole DUCROS
Contact tél. 04 66 82 00 87

Club détente et loisirs

Séances de gymnastique à Cavillargues et à Saint-Pons-la-Calm (salle des fêtes)

Responsable pour la commune: Colette POMBIELH
Contact tél. 04 66 82 01 78 / 066628 2062

Comité des fêtes

Organisation des festivités communales et de loisirs divers (sorties)

Président Sébastien JALADY
Contact tél. 06.69.65.15.31

St Pons Les Cadres

Encadrements & cartonnages créatifs

Présidente Béatrice MERCIER
Contact tél. 07 78 66 50 06 www.stponslescadres.com

Eau pour Chukha Népal

Réalisation du réseau d'eau potable du village de Chukha au Népal

Présidente Gislaine ROCHE-BERANGER
Contact tél. 06.87.13.71.15

O natur'aile

Présidente Sara ARAGON
Contact tél. 06 15 74 75 15

Le Prés aux Chats

Contact : Nathalie Moreno, tél. 06 70 67 50 28

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque communale est installée au château. Elle est tenue par des personnes bénévoles. Accès place du Planas par l'entrée latérale.

-ouverture.....) le mercredi de 10h00 à midi (Horaires pouvant variés pendant les vacances scolaires)

-abonnement.) 6€/an gratuit pour les moins de 18 ans

-renseignements.....) Clarisse FEUILLADE ou 04 66 82 01 72 (mairie)

-mail.....biblio@saint-pons-la-calm-fr

CATHECHISMES & BAPTEMES

Renseignements) Geneviève LAURENS tél. 04 66 82 06 83 / 06 78 33 28 11

CIMETIERE

Les concessions sont délivrées par la mairie

- emplacement simple **533,50 €**

- emplacement double **810,25 €**

Les entreprises doivent prendre contact avec la mairie avant exécution des travaux de pose de caveaux.

COMMERCES : marchands forains

Sous l'ancien marché (en face de la mairie)

Marché L'emportée du vendredi	Tous les vendredis, à partir de 17 h 20 h (<i>horaire modifiable en fonction des saisons</i>) marché alimentaire, sous la halle face à la mairie. Achats sur place et livraison. Buvette associative. Contact Marie Legal 06 13 83 90 50		
Diablo Verde	Pizzaiolo	Le vendredi à partir de 17h30	06 33 57 69 22 http://diablo-verte.blogspot.fr
Sergio Pizza	Pizzaiolo	Le mardi à partir de 18 h00	06 20 44 43 09 f Sergio Pizza
Fruits et légumes Bio	Maraîcher ambulante Bernard GOBY	Le jeudi de 11h à 12h Place du Revelin	06 32 99 99 96

COOPERATIVE VITICOLE LES VIGNERONS DE SAINT-PONS-LA-CALM

Président : Christophe LOVERA

Gérant : Bruno VERNHES

Vente de vin aux particuliers (AOC Cotes du Rhône rouge et rosé) du lundi au vendredi, (voir les horaires à la cave)

CULTE CATHOLIQUE

Le groupement de paroisses de la vallée de Tave comprend les neuf paroisses de Cavillargues, Connaux, Gaujac, Le Pin, Pognadoresse, Saint-André-d'Olérargues, Saint-Marcel-de-Careiret, Saint-Pons-la-Calm, Tresques.

-Curé pour les paroisses de la vallée de Tave:

Père François ABINADER adresse: Presbytère de Bagnols

Tél 04 66 89 61 97

-Paroisse de Saint-Pons-la-Calm

-conseil de pastorale

-conseil économique et info

(horaires, cérémonies...)

{ Geneviève LAURENS

{ Monique AUDIBERT

tél. 04 66 82 06 83

tél. 04 66 82 01 54

-Horaires et lieux des messes



- tableaux d'affichage à l'Eglise et à la Poste

- annonces dans la presse (Midi Libre)

CULTE PROTESTANT (Eglise réformée de France)

-A Bagnols-sur-Cèze <https://www.eglise-protestante-unie.fr/bagnols-pont-bourg-p20660>



info (presbytère) 7 rue du Casino

30200 Bagnols-sur-Cèze

tél 04 66 89 52 08

Pour les autres cultes, se renseigner à l'office de tourisme de Bagnols-sur-Cèze

EAU DE CONSOMMATION & ASSAINISSEMENT

La régie est assurée par la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien. Le réseau d'eau est alimenté par un forage de profondeur situé dans le quartier de Combe-et-Cazelle et le château d'eau du Pujol.

Le raccordement aux réseaux de distribution et d'assainissement doit être réalisé impérativement par des entreprises agréées. Les compteurs doivent être implantés en limite de propriété et être accessibles de l'extérieur.

- Montant de la taxe de raccordement (eau ou assainissement) voir Mairie.
- Relevé des compteurs par l'agent municipal une fois par an sur préavis notifié par la mairie.
- En cas d'anomalie (fuite, manque de pression...) contacter la mairie. Voir les règlements

<https://www.gardrhodanien.fr/environnement-et-dechets/eau-et-assainissement/>

ÉCOLE COMMUNALE

Les classes de maternelle et d'enseignement primaire des communes de Le Pin et de Saint-Pons-la-Calm sont fusionnées au sein d'un regroupement pédagogique (SIRP). Il n'est pas accordé de dérogation pour des inscriptions dans l'enseignement public ou privé hors commune.

Lieu	Classes	Enseignants
Saint-Pons-la-Calm Tél. 04 66 82 08 71	Maternelle, petite & moyenne section	Lorraine MOURGUES (directrice)
	grande section & CP	Thérèse DEGOBERIERE
Le Pin Tél. 04 66 82 01 83	CP CE 1 CE 2	Gaëlle MATOS LE RALL
	CM 1-CM 2	Audrey SAUVAGE-TEULLE (directrice)

Transport scolaire (entre Saint-Pons et le Pin)

Tarif 70 € par enfants

<https://www.gardrhodanien.fr/services/transport/le-transport-uggo/>

Départ de Saint-Pons	Retour à Saint-Pons
08h40	12h20
13h40	17h00

Cantine

Lieu : école de Saint-Pons

horaires.....12h10

tarif.....4.40€

réservation : sur le site <https://parent.cantine-de-france.fr/>
(identifiant communiqué par le SIRP)

Garderie

Lieu : école de Saint-Pons

tarif.....1.80€

Matin 07h30 à 09h00
Soir 17h00 à 18h30

DÉFIBRILLATEUR



La commune de St Pons est équipée d'un défibrillateur.

Le défibrillateur est accessible 7j/7 et 24h/24. Il est situé dans la cour de la Mairie.

En cas d'arrêt cardiaque, n'hésitez pas à vous servir de ce dispositif en l'attente des services d'urgences (Samu, Pompiers etc...).

GÎTES & CHAMBRES D'HÔTES

Gîte Hospitalité Saint-Jacques

Martine PIQUET

105 route d'Uzès 30330 SAINT-PONS LA CALM

Tél. : 04 66 89 80 21 / 06 15 06 88 43

Hollyoaks Estate - Gîtes de charme - Séjours courts ou longs

Production et vente d'huile d'olive en agriculture biologique.

Famille TRAINOR

Domaine des Chênes Verts, 30330 Saint-Pons-la-Calm

Tél. : 04 66 50 83 19

www.hollyoaks.com

contact@hollyoaks-estate.com

MARCHÉ COMMUNAL de vente en gros

Nature.....: marché physique (relation directe entre producteurs et exportateurs par opposition à la vente au cadran) essentiellement pour l'asperge et la cerise accessoirement pour l'abricot.

Ouverture.:10h30 à 12h30, tous les jours en pleine récolte.

Gestion.....: commission communale et commission des producteurs.

Pour la vente au détail, s'adresser directement aux producteurs.

MIDI LIBRE (quotidien local)

Clarisse Feuillade 06 22 45 59 64 ou macfeuillade@yahoo.fr

Annonces, avis de décès :

en semaine tél. 04 66 79 39 95

fin de semaine tél. 04 67 07 68 67

ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS

La compétence de l'élimination des déchets (collecte et traitement) a été transférée à la communauté d'agglomération du Gard Rhodanien. Le tri sélectif est en vigueur depuis 2003.

Stockage

- **ordures ménagères**: sac plastique dans un conteneur poubelle.
- **recyclables** : sacs jaunes à retirer à la mairie.
- **colonnes fixes** derrière la halle du Marché strictement réservées à la collecte du verre, des journaux et des vêtements (propres et en bon état).

*pour une question de sécurité, d'hygiène et de respect de l'environnement, il est **strictement interdit** de déposer quoi que ce soit (cartons, capsules, déchets en tout genre) en dehors de ces colonnes. En cas de besoin, utiliser les poubelles courantes ou s'adresser à la déchèterie.*

Ramassage

Il est important de prévenir tout risque d'accident du fait de la collecte et de vol du au non-rangement des bacs. Le dépôt des conteneurs devant chaque habitation ou emplacement désigné, doit s'effectuer la veille du jour de collecte à partir de 19h. Les containers doivent être rentrés au plus tard le jour de la collecte.

Il est interdit de laisser toute l'année les conteneurs sur la voie publique

- ordures ménagères** le lundi matin avant 08h00
et le vendredi avant 08h00 à partir du mois de juin
Il est conseillé de sortir les poubelles la veille au soir.
- produits recyclables** le mercredi avant 07h00
- encombrants**..... le premier lundi du mois en matinée
(sur demande à la mairie exclusivement).



les ordures ménagères non recyclables doivent être déposées obligatoirement dans une poubelle ; le dépôt de sacs plastique directement dans la rue est interdit.

Facturation

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est fixée sur la base du foncier bâti, perçue par l'état avec la taxe foncière.

Compostage

Pour acheter un composteur, prenez rendez-vous auprès du SITDOM au
04 66 90 58 00 de 8h30 à 17 h
20 € le composteur + un bioseau offert

https://www.gardrhodanien.fr/wp-content/uploads/2019/10/flyer_fairesoncompost.pdf

Déchèterie

Zone de Sarcin sur la commune de Connaux (accès: direction Saint-Paul-les-Fonts à partir de Connaux).

Tous les jours du lundi au samedi	08h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
-----------------------------------	--------------------------------



Carte d'accès à retirer à la mairie

PHOTOCOPIES (MAIRIE)

Possibilité de reproduction à la mairie aux heures d'ouverture.

Facturation:

Photocopie A4 N&B	0,30 €
Photocopie A4 couleur	1,00 €
Photocopie A3 N&B	0,60 €
Photocopie A3 couleur	1,20 €
Envoi fax	1,00 €
Extrait cadastre A4 N&B	1,00 €
Plan cadastral couleur	1,50 €

POSTE (AGENCE POSTALE COMMUNALE)

Horaires d'ouverture: du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00, tél. 04 66 82 01 70

Levées: du lundi au vendredi à 11h30, samedi 8h00

Prestations annexes:

- dépôt de pain du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00
le samedi de 09h00 à 10h00
- point presse

PRESSE

Vente à la Poste aux heures d'ouverture.

Dimanche et jours fériés: épicerie de Cavillargues, épicerie de Tresques, point presse à Connaux.

SALLE DES FÊTES

Grande salle : 150 m² capacité **100 à 120** convives
Petite salle : 40 m² capacité **25** convives
nombre de tables 35 (6 à 8 places)
nombre de chaises 187
Location W.E. été tarif habitants.....**120 €** tarif extérieurs.. **400 €** (1^{er} avril au 31 octobre)
Location W.E. hiver tarif habitants.....**150 €** tarif extérieurs.. **500 €** (1^{er} novembre 31 mars)
Cautions : 2 chèques 300 € + 200 €
Pour une location, s'adresser à la mairie.

Location de tables et bancs : 1 tables + 2 bancs **3 €** ; caution 50 €

TRANSPORT SOLIDAIRE

Uggo à la demande : service réservé aux bénéficiaires des minimas sociaux et aux personnes de plus de 65 ans.

Tarif trajet simple **1,50 €** par personne

Renseignements : CCAS en mairie

TRANSPORTS SCOLAIRES

Destination..... à Bagnols, arrêts devant la Caisse d'épargne, le lycée Gérard Philippe et le collège Bernard de Ventadour.

Prise en chargeabribus carrefour Chemin Sous-le-Mas
ancien marché (en face de la mairie)
abribus Place de l'Ancienne gare.

Inscriptions..... Inscription à partir du 15/07 sur le site Uggo : <https://www.uggomobilite.com/>

Tarif..... 70 € par enfants

Horaires <http://api.uggomobilite.com/uploads/Fiches%20Horaires/IV%20160.pdf>

	Départ Saint-Pons	Retour Saint-Pons
lundi, mardi, jeudi, vendredi	07h20	16h25
	08h20	17h25
		18h25
mercredi	07h20	11h25
	08h20	12h25

POUR RESTER INFORMÉ

SITE INTERNET SAINT-PONS-LA-CALM

<https://www.saint-pons-la-calm.fr/>

Pour info ou insertion contacter Patrick REMUSAT tél 06 70 39 92 96 patremu@free.fr



LETTRÉ D'INFO SAINT-PONAISE

Pour recevoir la lettre mensuelle et des infos ponctuelles, faites en la demande par mail à :

infosaintpons@gmail.com

Appel d'Urgence CEDRALIS



L'Agglomération du Gard Rhodanien a mis en place, avec les communes membres, un dispositif d'alerte des populations dans le cadre des risques naturels, sanitaires et technologiques.

<https://www.gardrhodanien.fr/services/risques-majeurs/credralis/>

Notre commune est dotée du système CEDRALIS *VIAPPEL* afin d'assurer la sécurité des habitants.

Le principe est simple : pouvoir transmettre immédiatement des informations auprès des administrés par voie téléphonique (fixe ou portable) ou par voie écrite (sms).

Les risques pouvant faire l'objet d'une alerte rapide sont les suivants (liste non exhaustive): inondation à la suite de fortes précipitations, émission de gaz toxiques ou de produits radioactifs, contamination accidentelle du réseau de distribution d'eau, incendie de forêt, épidémie, risque sanitaire ou toute autre alerte temporaire qui pourrait mettre en danger les personnes et les biens.

Concrètement, en cas d'urgence, un appel est déclenché par la mairie sur votre (vos) téléphone(s) vous informant de l'évènement à venir ou en cours et des précautions à prendre.

Vous pouvez nous transmettre l'ensemble de vos coordonnées en utilisant le formulaire de contact page 21 et en indiquant vos numéros de téléphone (mobile et fixe) ainsi que votre adresse mail. Toutes les informations collectées sont strictement confidentielles.

PANNEAU POCKET



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerne les habitants

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie s'est équipée de l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux, l'actualité de la Commune, les informations de coupures réseaux, alertes météo sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



L'APPLI MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE

UNE APPLICATION GRATUITE POUR LES UTILISATEURS

L'usage de PanneauPocket est gratuit et illimité pour tous sans exception : les résidents permanents de la commune, les visiteurs occasionnels, les touristes, les personnes possédant une résidence secondaire...

UN DISPOSITIF FACILE À UTILISER POUR TOUS

Une fois l'application Panneau Pocket téléchargée sur son téléphone, l'utilisateur balaye simplement son écran avec le doigt pour faire défiler les informations et les alertes de sa commune.

FICHE de CONTACT CÉDRALIS



Cette fiche permet à la Mairie de vous contacter dans le cadre de l'Appel d'urgence CÉDRALIS (voir page 19).

Renseigner une fiche par foyer et la déposer ou l'envoyer par mail à la mairie).

communesaintponslacalm@orange.fr

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de téléphones (portable de préférence) : N° 1 :

N° 2 :

Mail :

Je souhaite recevoir la lettre d'infos Saint-Ponaises (voir page 19)